

VINCENNES

N° 1494.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

VALEURS REÇUES.

(Instr. gen., art. 10)

1899

RECOMMANDATION D'OFFICE.



TAXE DES VALEURS IMPOSÉES À PERCEVOIR. 1090

16,9-20 sp. (66-192). [150 x 125]

Bureau de poste d Paris
Département d
Destiné à M Madame Benoit
demeurant à 84 rue Lafayette

Lettre Taxée de Vincennes pour Paris 1900

N° 2337.

CONTRIBUTIONS DIRECTES DE LA GRANDE GUERRE
AU CHATEAU DE VINCENNE
ART. 11084 - N° 2
M Gaucher Roger

PERSONNELLE

Le Percepteur des Contributions directes.
RECETTE - PERCEPTION de VINCENNES

rue Polygone, n° 16
VINCENNES

(Départ. d. SEINE)

POUR ÉVITER LES DÉPLACEMENTS ET LES PERTES DE TEMPS
PAYEZ VOS CONTRIBUTIONS PAR
Mandats-Contributions (à tarif réduit),
Chèques barrés, - Virements de Banque,
Chèques de virements postaux,
Versement au compte courant postal du percepteur (Mandat-Carte n° 1418)

Toutes indications utiles pour l'emploi de ces modes de paiement sont reproduites sur les avertissements.

Lettre "Contributions directes pour Vincennes Sept. 1934.